

Appel de candidatures au groupe d'experts en prévention et contrôle des infections

L'Institut canadien pour la sécurité des patients est heureux de lancer un appel de candidatures au groupe d'experts en prévention et contrôle des infections (PCI). Ce nouveau groupe d'experts travaillera au développement d'idées, de solutions et de stratégies pour aider les prestataires et les organismes de soins de tous les secteurs de la santé pour traiter les questions de PCI à l'échelle nationale.

Les patients et les membres des familles appartenant à des groupes organisés de sécurité des patients, le personnel soignant (cliniciens et pharmaciens, par exemple), les microbiologistes, les formateurs, les administrateurs et les chercheurs universitaires, pourvus d'expérience et d'expertise dans les domaines de la prévention et du contrôle des infections, de la sécurité des patients, de l'amélioration de la qualité et du changement comportemental sont invités à postuler.

Rôle du groupe d'experts

Certaines des activités du groupe d'experts viseront à :

- Compiler et évaluer les données canadiennes et internationales en émergence (la littérature, la recherche, les meilleures pratiques);
- Aider à l'identification, à la priorisation et au développement de nouveaux outils et ressources de transfert de savoir
- Aider à l'élaboration, à la révision et à la diffusion des ressources qui soutiennent la sécurité de la PCI
- Fournir des conseils sur l'évaluation, la durabilité et l'amélioration de ces ressources
- Aider aux activités de transfert de savoir, y compris par la participation à des webinaires et des programmes de formation
- Apporter un soutien à la communauté canadienne de la PCI en participant à des forums de discussion en ligne, en diffusant de l'information et des ressources, en répondant aux questions des professionnels de la santé, de l'ICSP et des autres partenaires en fonction des besoins.

Avantages du groupe d'experts

L'ICSP dispose d'un vaste réseau d'experts de partout au Canada, qui apporte son appui à un vaste éventail de programmes de l'ICSP. L'ICSP valorise l'expérience et l'apport des membres de notre groupe d'experts, des partenaires avec qui nous collaborons pour apporter des approches fondées sur des faits probants aux efforts d'amélioration de la sécurité des patients. Voici quelques-unes des façons dont l'ICSP reconnaît et fait connaître ce partenariat vital :

- Reconnaissance officielle du statut de membre du groupe d'experts dans les documents de l'ICSP et sur le site de l'ICSP
- Possibilités de réseautage et de développement de relations avec d'autres professionnels, équipes et institutions à l'échelle nationale et internationale
- Notification et invitation prioritaires aux événements de réseautage et de formation de l'ICSP

Disponibilité attendue

Il est prévu que le groupe d'expert fera la majorité de ses réunions virtuellement (WebEx). L'ICSP respecte les engagements de ses experts et ne le fera participer qu'au niveau de leur choix. La participation au groupe d'experts est bénévole. Les membres seront remboursés pour leur menus frais conformément aux politiques de l'ICSP.

Processus de candidature

A. Pour les **nouveaux** experts de l'ICSP :

Veillez soumettre un CV (cinq pages maximum) mettant en valeur votre parcours, vos recherches, votre formation et votre expérience de travail pertinente, ainsi qu'une lettre d'intérêt d'un maximum de deux pages décrivant :

- votre intérêt à vous joindre au groupe
- Votre expérience pertinente de la PCI
- Vos domaines d'intérêt spécifiques en PCI
- La durée probable de votre engagement
- Les conflits d'intérêts potentiels

B. Pour les membres **actuels** du groupe de l'ICSP :

Veillez fournir une lettre d'intérêt d'un maximum de deux pages décrivant :

- Une confirmation de votre intention de continuer à participer au groupe d'experts
- Votre expérience pertinente de la PCI
- Vos domaines d'intérêt spécifiques en PCI
- La durée probable de votre engagement
- Les conflits d'intérêts potentiels

Critères et processus de sélection

Les experts seront sélectionnés en fonction de leurs connaissances, de leur expertise et/ou de leur expérience et non pas à titre de représentants des organisations auxquelles ils sont affiliés. Un minimum d'une place sera réservé à un représentant des patients.

Toutes les candidatures seront examinées par un comité de sélection coordonné par l'ICSP. Le jury sera à la recherche d'expertise et/ou d'expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants, propres à la PCI :

- Expertise spécifique au sujet, par exemple: l'expertise clinique aligné avec le PCI, et de l'expertise non clinique tels que le changement de leadership et le travail d'équipe
- Expertise sectorielle
- Formation des adultes
- Amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients
- Recherche
- Évaluation
- Mobilisation des clients et des familles

Processus de candidature

Pour obtenir des renseignements ou en cas de questions supplémentaires, veuillez communiquer avec Tricia Swartz au tswartz@cpsi-icsp.ca

La date limite pour les mises en candidatures est le **1er octobre 2015**.

Les demandes peuvent être envoyées à Tricia Swartz au tswartz@cpsi-icsp.ca

Merci!

Institut Canadien pour la sécurité des patients

Soins de santé plus sécuritaires maintenant!